

RAPPORT D'ETUDE HARRIS INTERACTIVE

« LES SENIORS ET LES PROBLEMES D'AUDITION » : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Les problèmes d'audition sont aujourd'hui clairement identifiés comme un enjeu de santé majeur en France

Celui-ci apparaît nettement dès que les seniors en parlent de manière spontanée, en les associant immédiatement à **différentes formes de handicap** (surdité, acouphènes, etc.), qui engendrent de l'isolement social et nécessitent un appareillage adapté.

De fait, près de 9 seniors sur 10 estiment que les problèmes d'audition constituent un enjeu de santé important en France aujourd'hui, et même plus important qu'il y a 10 ans pour 59% d'entre eux (notamment parce que la très grande majorité estime que ces problèmes concernent des personnes de plus en plus jeunes). Et ils évoquent à la fois le rôle des effets naturels du vieillissement et des agressions dues à l'environnement sonore dans l'émergence des soucis d'audition.

L'importance de cet enjeu est, encore plus que la moyenne, mise en avant par les plus âgés, les femmes, et les personnes qu'il concerne au premier chef, celles qui sont déjà appareillées.

Un problème de vécu au quotidien et de prise en charge

Dans le détail, la plupart des seniors estiment que les problèmes d'audition sont **handicapants au quotidien (96%) et difficiles à accepter (88%)**, et même une majorité d'entre eux considèrent qu'il est difficile d'en parler (56%).

Au-delà des difficultés que cela engendre dans la vie quotidienne, la plupart d'entre eux considèrent que **la prise en charge des problèmes d'audition n'est pas à la hauteur de l'enjeu** : seuls 33% estiment qu'ils sont bien pris en compte par le système de santé (même si ce score s'élève à 45% chez ceux qui se déclarent bien informés sur ces questions).

Un enjeu de santé qui inquiète d'autant plus qu'il n'est pas encore bien connu des Français

Au global, à **peine plus d'un senior sur deux (55%) déclare se sentir bien informé sur les problèmes d'audition**, mais seulement 7% se disent « très bien informés » sur le sujet.

Dans le détail, **aucune dimension des problèmes d'audition ne fait l'objet d'un niveau d'information réellement élevé**. Si 62% des seniors se déclarent bien informés sur les professionnels de santé à consulter, les scores passent sous la barre des 50% en ce qui concerne les différents types de problèmes auditifs qui existent, leurs conséquences sur la vie quotidienne et les équipements visant à y remédier. Et ce niveau d'information est encore plus faible quand on évoque le niveau d'accompagnement du système de santé (38%) et de prise en charge par la Sécurité sociale et les complémentaires (34%).

On note à ce sujet une très nette différence entre les seniors les plus âgés (70% des 70 ans et plus se disent bien informés sur ces problèmes de manière générale) et les plus jeunes (seulement 39% chez les 50-59 ans), qui recoupe en partie celle entre les personnes déjà appareillées et les autres.

Identifier des problèmes auditifs : le rôle de l'entourage

Si seulement 37% des seniors considèrent qu'il est **difficile de diagnostiquer des problèmes d'audition, l'entourage a un rôle majeur dans la prise de conscience de ces derniers**. Ainsi, seuls 33% des personnes interrogées estiment qu'on se rend compte soi-même d'un potentiel problème d'audition, quand 66% considèrent que c'est avant tout la vigilance de l'entourage qui fait office de déclencheur.

Par ailleurs, 43% pensent qu'il faut consulter un spécialiste dès les premières difficultés d'audition ressenties, et même 44% encore plus en amont, **dès les premières remarques de l'entourage**.

A ce titre, l'ORL est identifié comme le pivot du système de santé sur ce thème. C'est le professionnel vers lequel on se tournerait le plus naturellement en cas de difficultés d'audition ressenties (65%), loin devant le médecin généraliste (25%). Et c'est aussi, devant les autres professionnels de santé et les complémentaires, l'acteur que l'on consulterait le plus pour s'informer sur l'ensemble de ces enjeux.

Plus d'un tiers des seniors français estiment aujourd'hui ressentir des problèmes d'audition (38%)

Parmi ceux-ci, 10% déclarent porter une audioprothèse (de 20% chez les personnes âgées de 75 ans et plus à 2% chez les 50-54 ans), **quand 28% ressentent des soucis auditifs sans être appareillés.** 62% en revanche déclarent ne pas ressentir de problèmes de ce type (77% chez les 50-54 ans).

Une prise en charge jugée satisfaisante par les porteurs d'audioprothèses

La très grande majorité des personnes appareillées se déclarent satisfaites de l'audioprothèse qu'elles portent (84%).

Et plus généralement, ce niveau de satisfaction atteint un niveau élevé (plus de 8 personnes sur 10) pour l'ensemble des stades de cette prise en charge (accompagnement par les différents acteurs au cours de leur parcours de soins, adaptation de l'audioprothèse à leur gêne, amélioration de la vie quotidienne).

Les autres personnes ressentant des problèmes d'audition sont concernées par le sujet, sans toutefois être encore prêtes à franchir le pas de l'appareillage à court terme

Une majorité de personnes ressentant des problèmes d'audition mais non appareillées **ont déjà consulté un spécialiste à ce sujet, plus souvent un ORL (54%)** qu'un audioprothésiste (15%), et la majorité des autres souhaitent le faire. Mais pour la plupart, l'appareillage n'est pas encore une solution qu'ils envisagent à court terme.

Elles justifient avant tout leur absence d'appareillage par **des problèmes d'audition jugés trop peu importants pour le moment (51%), mais aussi par le prix de ce type d'équipement (40%).**

Si ces personnes devaient s'équiper d'une audioprothèse au cours des prochains mois, la moitié d'entre elles ne privilégieraient pas un lieu de distribution en particulier, quand la majorité des personnes déjà appareillées expriment une nette préférence pour les magasins exclusivement spécialisés en audioprothèses (65%).

La majorité des seniors se montrent critiques à l'égard de la prise en charge des audioprothèses par le système de santé

63% d'entre eux estiment que le niveau de cette prise en charge par leur complémentaire santé est insatisfaisant, et même 83% en ce qui concerne la Sécurité sociale (les porteurs d'audioprothèses, principaux concernés, se montrant un peu plus indulgents que la moyenne à ce sujet).

Un regard contrasté sur l'offre du « 100% Santé »

La réforme du « 100% Santé » est globalement connue par les seniors (88%), même si seulement 41% d'entre eux déclarent voir précisément ce qu'elle recouvre. Ces scores sont légèrement inférieurs en ce qui concerne les dispositions de cette réforme plus particulièrement liées aux problèmes d'audition (72% de notoriété globale, mais seulement 29% de connaissance précise).

La plupart des personnes ayant entendu parler des dispositions du « 100% Santé » en matière d'audition estiment qu'elles permettent une prise en charge totale d'une sélection restreinte d'équipements, privilégiant ainsi le financement à la diversité de l'offre. Ce qui ne correspond pas au souhait d'une majorité de seniors : **en effet, s'ils avaient besoin d'une audioprothèse, 56% préféreraient un équipement sans restriction dans les références et options disponibles, même si son coût n'est pas totalement pris en charge.** Dans cette hypothèse, la majorité d'entre eux (51%) seraient prêts à financer le complément à hauteur de 200 à 500 euros, 30% ne souhaitant néanmoins pas payer plus de 200 euros.

Une connaissance floue de l'offre des complémentaires santé en matière d'audition

La plupart des seniors souhaiteraient, en cas de besoin d'un audioprothésiste, **être orientés vers un professionnel dont les pratiques sont encadrées par leur complémentaire santé (89%)**. Mais aujourd'hui, près de la moitié d'entre eux (43%) ne savent pas si leur complémentaire propose un forfait spécifique pour la prise en charge des problèmes d'audition.

Par ailleurs, le niveau de connaissance concernant les réseaux d'audioprothésistes partenaires des complémentaires santé est plutôt faible.